

# *Economie coopérative et éducation populaire*

## *Apports et questionnements mutuels*

par **Jean-Rémi Durand-Gassel**\*

*Comment se posent les termes d'un dialogue entre ces deux aspects du mouvement social en France que sont l'économie coopérative et l'éducation populaire ? En quoi les étapes principales d'un mouvement d'éducation populaire comme Peuple et Culture permettent-elles de les clarifier ?*

**L**e projet de l'éducation populaire pourrait être résumé dans les termes suivants : permettre à chacun d'être acteur de sa vie, dans la construction d'une société plus juste et plus solidaire - ce qu'on nomme « la citoyenneté ». Dialoguer avec l'économie coopérative, c'est pour l'éducation populaire se poser la question de la part qu'elle fait, de l'importance qu'elle attache à la citoyenneté dans sa dimension économique.

L'objet central de l'économie coopérative, induit par son titre même, est le rapport de l'homme à l'économique. Dialoguer avec l'éducation populaire amènerait donc à poser cette question aux tenants de l'économie coopérative : quelle part est faite, quelle importance est donnée aux autres dimensions de la citoyenneté, culturelle, sociale, politique ? On devine les développements possibles à partir de la référence « coopérative », lourde de sens, de valeurs et d'un projet global de société. Et l'on pressent alors que si les institutions de l'économie coopérative sont pragmatiques (création et promotion de formes concrètes d'organisations économiques telles que la mutualité ou les coopératives), elles sont aussi traversées, agitées, par des utopies qui parfois les amènent à élargir leurs champs d'action au-delà de l'économique.

Ainsi, les projets fondamentaux de l'économie coopérative et de l'éducation populaire seraient donc très probablement cousins dans une même famille...

### une action éducative globale...

L'éducation populaire est née au XIX<sup>ème</sup> siècle de la rencontre de travailleurs intellectuels et de travailleurs manuels. L'idée de mettre en acte le concept d'éducation a pour berceau une volonté de justice sociale. Sous l'impulsion de person-

\* Animateur à l'Union nationale Peuple et Culture, auprès des Commissions « Développement rural » et « Education Formation ». Avec les contributions de Béatrice Poncin d'Oxalis, et de Jean-François Chosson de Peuple et Culture.

nalités marquantes (Condorcet (1), Macé), et en relation avec les modèles proches de pays voisins (anglo-saxons, belge, suisse), elle a apporté sa contribution à la construction sociale dans un contexte marqué par la lutte des classes. Elle s'est créée une place originale par rapport aux pouvoirs publics, aux organismes politiques et syndicaux, car les associations multiples qui la représentent rendent des services de nature collective « pour et par le peuple ».

Si l'éducation populaire a pour fonction de démocratiser l'enseignement et la culture, elle le fait en se différenciant de la culture du spécialiste et de l'autodidacte. La « culture militante » de l'éducation populaire a une visée globale tandis que celle du spécialiste est pointue mais limitée dans un champ de compétence, et que celle de l'autodidacte tend à être dispersée et individualiste. La main tendue entre savoirs ordinaires et savoirs savants sera par exemple un projet fort de Peuple et Culture (2) dès sa fondation. L'éducation populaire repose sur des méthodes favorisant le travail de groupe. Elle se veut soucieuse de l'épanouissement professionnel, social et individuel du citoyen afin qu'il soit un acteur de la transformation de son milieu.

La notion de culture s'entend donc aussi bien au sens de culture générale, de culture partagée, que de sensibilité à l'art et d'exercice de la pensée critique - tous sens du mot culture que l'on retrouve dans le *Petit Robert*. Et le militant de l'éducation populaire se disait dans les années 1960 « militant culturel », pour signifier ce projet pour l'homme. Dans les années 1950-60, une « action culturelle » était une action éducative globale (3). Le manifeste qui accompagne la création de Peuple et Culture en 1945 en appelle ainsi à « rendre la culture au peuple et le peuple à la culture », le mot culture étant entendu dans sa définition la plus large.

Cette ambition étant posée, quelle part est faite à l'*homo œconomicus* dans ce projet ?

### ... insérée dans une planification concertée

Après guerre, la question centrale est la reconstruction de l'appareil économique. Puis l'on entrera jusque vers les années 1975 dans les « Trente Glorieuses », marquées par une progression régulière du niveau de vie général des Français. Cette période est aussi dominée en France par la lutte des classes, et sur la scène internationale par la guerre froide entre les blocs socialiste et capitaliste.

Les dirigeants de Peuple et Culture s'inscriront dans la recherche d'une troisième voie, alternative à la lutte de classe, celle d'une maîtrise raisonnée de la croissance.

En 1957, Joffre Dumazedier (4) crée avec des formateurs issus des milieux industriels le Bureau pour l'Application des Sciences Sociales et de l'Éducation Populaire pour l'Industrie (5). Celui-ci entreprend une réflexion innovante sur l'application des objectifs et méthodes de l'éducation populaire au secteur industriel : les méthodes sociologiques pour l'analyse des besoins de formation des cadres, l'entraînement mental pour les catégories en situation de promotion, et les réflexions sur les contenus de la culture générale pour les dirigeants. Mais cette tentative ne sera pas suffisamment structurée et restera peu soutenue. Dumazedier

(1) Lire notamment le recueil de ses textes publié sous le titre *La leçon de Condorcet, une conception oubliée de l'instruction pour tous nécessaire à une République*, l'Harmattan, 1994.

(2) Cet article comprend de larges extraits de l'ouvrage *Peuple et Culture 1945-1995, 50 ans d'innovation au service de l'éducation populaire*, dirigé par **Jean-François Chosson**, Peuple et Culture, 1995. Cet ouvrage comprend une bibliographie de référence.

(3) En 1962, la création par André Malraux d'un ministère de la Culture distinct de celui de l'Éducation Nationale aura pour conséquence néfaste de séparer les mots culture et éducation, en générant progressivement un usage courant du mot culture renvoyant aux seules questions relatives à l'art.

(4) Responsable de Peuple et Culture et d'autres associations (tourisme social...), auteur de *La révolution culturelle du temps libre*, Méridiens-Klincksick, 1988 ou *Société éducative et pouvoir culturel* (avec **N. Samuel** et **J. Lospel**) Seuil, 1976, NDLR.

(5) Le BASSEPI a construit ses propositions à partir d'expériences dans de grandes entreprises américaines et françaises telles que la SNECMA, les Charbonnages de France et Air France.

avait cependant perçu, treize ans avant la loi de 1971 sur la formation professionnelle continue, l'importance de l'investissement dans la formation des cadres au sein d'une société industrielle.

En 1960, *Peuple et Culture* fait paraître la brochure « Planification et éducation populaire » ; l'idée de « pouvoir culturel » y apparaît soutenue par l'exigence d'une instance de décision autonome, dont les travaux seraient éclairés par des recherches sociologiques. En 1965, le colloque de Bourges, organisé par *Peuple et Culture* et le nouveau service des études du ministère de la Culture intronisent le concept de « développement culturel » (6). Ce concept est issu d'une idéologie, celle de la planification concertée, de la troisième voie entre capitalisme et communisme où l'on retrouve des polytechniciens de « X crise », les héritiers spirituels d'Emmanuel Mounier, les économistes keynésiens, les fidèles de la participation gaullienne, les représentants syndicaux de la « nouvelle classe ouvrière » et les jeunes agriculteurs de la « révolution silencieuse ». Il s'appuie comme tout concept sur une théorie du changement social : la sociologie prévisionnelle. Au fil des années 1960, pour le groupe de pression national *Peuple et Culture*, il n'est qu'une politique possible : faire preuve d'imagination créatrice dans les centres de décision, en particulier les commissions du IV<sup>ème</sup> Plan, et ainsi promouvoir ce pouvoir culturel, délivré des miasmes de la politique politicienne...

Dans les années 1959 à 1965, la mise en place des lois et dispositifs publics de la « promotion sociale » était portée d'un côté par les militants de l'éducation populaire, et du côté des gouvernants par un mouvement gaulliste militant pour la participation des travailleurs à l'entreprise, inspiré du modèle allemand de cogestion des entreprises avec les syndicats. La loi sur la formation professionnelle de 1971 fut pour l'éducation populaire un acquis essentiel en ce qu'elle créait le cadre et le financement de la formation permanente des salariés, y compris dans leurs demandes culturelles, qu'on nommait alors « développement personnel ».

Il faudrait aller plus loin dans la recherche pour savoir si dans cette première période, de 1945 à 1970, il y eut dialogue explicite entre éducation populaire et économie coopérative, et quels en furent les termes...

## le social autrement

Le premier choc pétrolier annonce une nouvelle période, celle d'une rapide augmentation de la productivité accompagnée de la montée vertigineuse du chômage, qui passe de 250 000 personnes en 1970 à 3 millions en 1995, et du développement des emplois précaires. La fracture sociale s'installe. A la lutte des classes succèdent de nouvelles formes de revendications. Pour l'éducation populaire, face à cette précarité économique croissante, la question de la citoyenneté économique devient une urgence incontournable.

A partir des années 1980, une nouvelle génération de militants de *Peuple et Culture* se saisit donc de cette question et met en place deux démarches. L'une concerne le droit pour chacun à l'initiative économique, et l'émergence progressive d'une culture collective de l'« entreprendre autrement », en explorant et en prouvant la viabilité d'autres voies de développement que celles de l'économie dominante.

---

(6) « Intervention consciente et volontaire dans le domaine de la culture, émanant d'une instance de synthèse, élaborée en fonction de critères issus d'un système de valeurs, appliquée à la situation probable d'une unité sociale donnée pour une période déterminée ».

---

L'autre concerne le droit à revenir sur le marché du travail, ou d'accéder à un premier emploi après les marques laissées par l'échec scolaire, la tête haute.

A la fin des années 1970, les Cercles d'Etudes et de Propositions initiés par Peuple et Culture en Isère seront en milieu rural le point de départ d'une série d'initiatives économiques toujours vivaces vingt ans plus tard. En 1982, les Rencontres de Corte produisent un « Manifeste pour une agriculture différente ». Il s'agit d'accompagner la réflexion d'agriculteurs au large des préjugés induits par les normes et les modèles productivistes dominants. La désertification des zones rurales a créé des espaces d'initiatives, et à partir des années 1975, le mouvement de retour à la terre s'inscrit de façon durable dans la société. La preuve est faite que des exploitations viables peuvent se développer avec de nouvelles normes gestionnaires, une nouvelle culture du métier d'agriculteur, « l'exploitant rural ». Avec l'association Relier (7), un réseau des exploitants ruraux se développera dans toute la France. D'autres militants créent en Rhône-Alpes une association pour la vente collective directe de produits fermiers, l'AVEC. L'association Accueil Paysan regroupe des agriculteurs qui affirment, référentiel à l'appui, la pratique d'un nouveau métier : le « paysan accueillant » est agriculteur principalement mais aussi proche de l'instituteur par l'accueil éducatif et du travailleur social par l'accueil social et thérapeutique (8). D'autres associations du réseau de Peuple et Culture rejoignent cette démarche par la promotion de l'auto-emploi, la promotion d'une culture de l'« entreprendre autrement » (9).

En Languedoc-Roussillon, depuis quinze ans, six associations de Peuple et Culture ont développé dans le cadre des programmes publics d'insertion des actions de formation fondées sur un véritable projet d'éducation populaire, enrichi par les savoir-faire de Peuple et Culture en matière d'échanges internationaux et de pratiques artistiques. Ce sont de véritables entreprises d'utilité sociale comptant de dix à trente salariés, dont les financements sont maigres et fragiles. L'exigence de qualité dans les actions, la précarité et la complexité des financements sont difficilement maîtrisables par des dirigeants associatifs bénévoles, et amènent les salariés à se constituer en collectif militant et gestionnaire du projet associatif. Ils adoptent quant à leur fonctionnement interne une éthique proche de celle d'une coopérative ouvrière et marquée par un projet social, l'éducation populaire. Les travaux de réflexion sur le Tiers Secteur et la mise en chantier des statuts d'une « Société Coopérative Ouvrière d'Intérêt Collectif » sont des perspectives importantes qui les rapprochent du mouvement des Scop.

Dans le cadre de ces programmes publics d'insertion, il s'agit de permettre à des chômeurs de rejoindre le monde du travail... Si Education Populaire signifie au premier chef « la personne au centre du projet », on comprendra que les démarches pédagogiques mises en oeuvre ne sauraient être de l'ordre de « l'adaptation du marché du travail », ni de la « ré-insertion » ou du développement de « l'employabilité » - autant de concepts saugrenus issus d'une conception libérale, ou condescendante et paternaliste. Pour reprendre pied dans le travail, il s'agit bien pour chacun de développer sa vision du monde, sa pensée critique, ses capacités d'action et d'expression. Il s'agit d'un projet éducatif global, qui se nourrit d'auto-formation collective et de culture.

---

(7) Réseau d'Expérimentation et de Liaison des Initiatives en Espace Rural.

---

(8) La revue *Alternatives Rurales* est depuis 1988 le témoin et l'outil d'échange pour cette recherche féconde des militants ruraux pour un autre rapport à l'économique.

---

(9) Lire dans ce dossier les propos de **B. Poncin** dans l'article « table ronde ».

---

Qu'il s'agisse de créer son emploi ou de se réinsérer dans le marché du travail, oeuvrer pour la dimension économique de la citoyenneté, ce serait alors permettre à chacun d'accéder aux moyens pour être acteur économique à part entière. Tel est bien l'un des aspects des utopies de la coopération.

Les modes de relations entre les entités juridiques de la mouvance « éducation populaire » ont aussi à voir avec l'économie sociale. Les repères de l'économie libérale sont la concurrence, la sous-traitance, l'absorption, la fusion, l'intégration... Les utopies d'économie sociale et de citoyenneté économique évoquent des rapports de coopération et de complémentarité. Ainsi, les rapports entre l'Union nationale Peuple et Culture et la vingtaine d'associations adhérentes et affiliées à l'Union génèrent des rapports de force, des chevauchements de compétences. Dépasser ces tensions au service d'un projet commun est un chantier repéré depuis longtemps - d'aucuns l'appelaient le centralisme démocratique. Dans le contexte actuel, fortement marqué par la décentralisation, les équipes associatives locales trouvent partenariats et financements dans les espaces communaux, départementaux, régionaux. Ces équipes manifestent le besoin de nourrir leur créativité par des échanges au-delà du local, de se faire reconnaître et d'influer sur les politiques nationales. Il s'agit en fait de vivre pleinement la citoyenneté à ces différents niveaux territoriaux. Ainsi se constituent les « réseaux » et, au niveau national, les fonctions spécifiques des « têtes de réseau », habitées par des règles éthiques précises telles que le respect de chaque entité, l'échange réciproque et la coopération (10). Il y a là un apprentissage permanent des modalités d'organisation de l'espace collectif « Peuple et Culture » pour l'Union nationale, dans sa fonction de tête de réseau, et pour les associations constituant le dit réseau. Ce type d'organisation rejoint de plus les utopies de l'éducation populaire quant à l'articulation entre savoirs ordinaires et savoirs savants, et les démarches contemporaines de co-construction de savoirs et de sens par les acteurs (11).

---

(10) Par exemple dans le cas d'une recherche-action nationale, les relations entre l'Union Peuple et Culture et les associations ne seront en aucun cas de type prestation ou sous-traitance, et l'on cherchera des modalités de type « recherche-action-formation collective ».

---

(11) Cf. par exemple les Universités populaires d'ATD, les Réseaux Réciproques d'Echanges de Savoirs, les diverses expériences rurales de formation-développement, les stages itinérants d'acteurs des Régies de Quartier..., NDLR.

---

(12) **Cécil Guitard**, président en exercice de Peuple et Culture.

Ainsi, les termes d'un dialogue contemporain entre éducation populaire et mouvement coopératif semblent bien posés, et à approfondir.

L'économie libérale a démontré certes qu'elle enrichit certains, mais qu'elle exclut tout autant... Tandis que « La culture est le seul bien dont le partage enrichit chacun » (12). L'économie coopérative se propose de son côté d'être facteur d'enrichissement de tous et de chacun... En ce sens, elle est plus qu'un modèle économique ; elle participe d'une culture alternative au libéralisme, pour laquelle œuvre avec d'autres l'éducation populaire.

**Jean-Rémi Durand-Gassel**